

ACCUEIL DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Phytocontrol Audit Conseil Formation s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel. Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation.

Phytocontrol Audit Conseil Formation s'engage ainsi, pour tout stagiaire présentant une situation de handicap à:

- Prendre en compte ses besoins;
- Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation;
- L'accompagner dans ses démarches.

Phytocontrol Audit Conseil Formation se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil, l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Vous disposez au sein de notre organisme d'un **Référent Handicap**. Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap. Elle s'assure de votre accompagnement dans un souci d'équité et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

REFERENT HANDICAP:

Nom: PANIS Sabrina
Téléphone: 06 66 47 33 93
mail: sabrinapanis@phytocontrol-acf.com

Charte d'engagement d'accueil et de suivi des personnes en situation de handicap, participant à une session de formation, proposée par Phytocontrol Audit Conseil Formation

I. Engagement de l'organisme de formation Phytocontrol ACF :

Accessibilité :

- Nous nous engageons à faire notre maximum pour rendre les locaux de la formation ainsi que le contenu des formations accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Pour cela, en plus de nos échanges, nous solliciterons, si nécessaire, des structures spécialisées dans le domaine du handicap, comme l'AGEFIPH par exemple.

Accueil personnalisé :

- Chaque personne en situation de handicap sera accueillie de manière personnalisée afin d'identifier ses besoins spécifiques et de chercher à mettre en place les ajustements nécessaires pour garantir sa pleine participation à la formation.

Écoute et respect :

- Nous nous engageons à écouter attentivement les besoins et les préoccupations des personnes en situation de handicap et à respecter leur dignité et leur autonomie.

Formation du formateur :

- Notre formateur sera sensibilisé au handicap en question et mesures d'accessibilité à mettre en place selon celui-ci ainsi que sur la manière d'apporter un soutien efficace aux personnes en situation de handicap.

Confidentialité :

- Toutes les informations concernant la situation de handicap des participants seront traitées de manière confidentielle et ne seront divulguées qu'avec leur consentement.

II. Engagement des participants en situation de handicap envers Phytocontrol ACF:

Communication des besoins :

- Les participants en situation de handicap s'engagent à communiquer, à Phytocontrol ACF, leurs besoins spécifiques au minimum 1 mois avant le début de la formation afin de chercher ensemble à mettre les ajustements appropriés en place.

Participation active :

- Les participants en situation de handicap s'engagent à participer activement à la formation et à communiquer tout problème ou préoccupation rencontrés en cours de parcours de formation.

Feedback constructif :

- Les participants en situation de handicap s'engagent à fournir un feedback constructif sur l'accessibilité de la formation et à proposer des suggestions d'amélioration si nécessaire.

III. Suivi et évaluation des adaptations mises en place :

Évaluation continue :

- Nous procéderons à une évaluation continue de l'accessibilité de nos formations pour les personnes en situation de handicap, en recueillant régulièrement leur feedback et en apportant les ajustements nécessaires.

Amélioration continue :

- Nous nous engageons à utiliser les retours des participants en situation de handicap pour améliorer constamment notre politique d'accueil et de suivi, et pour garantir une expérience de formation inclusive pour tous.

Cette charte d'engagement reflète notre volonté de créer un environnement de formation équitable pour tous les apprenants. Nous nous engageons à respecter ces principes et à travailler en collaboration avec les participants en situation de handicap pour garantir leur pleine participation et leur réussite dans nos formations.